

|                             |  |  |
|-----------------------------|--|--|
| <h1>Kervénanec</h1>         | <b>Horaires d'ouverture</b><br><i>Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15,<br/> le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.</i> | <b>Mairie de Lorient</b><br>2 boulevard Leclerc<br>56100 Lorient |
| <i>Retrouvez votre page</i> | Kervenanec > Espace citoyen > <b>Fonds de participation des habitants</b>  | <b>tél : 02 97 02 22 00</b>                                      |

## Fonds de participation des habitants

Dans le cadre des financements du Contrat de Ville, sur impulsion de la Ville et de l'Etat, un fonds est destiné à soutenir certains projets menés par les habitants des quartiers prioritaires : Bois du Château, Polygone-Frébault, Kerguillette-Petit Paradis et Kervénanec Nord.

Il s'adresse à des habitants ou à des groupes d'habitants, non constitués en association. Le fonds de participation des habitants (FPH) ne peut aider financièrement un individu pour un projet personnel. Le projet doit apporter un "plus" pour le quartier en terme d'animation de quartier, de convivialité, de lien social, d'image du quartier et de ses liens avec le reste de la Ville.

- [Télécharger l'imprimé de demande de FPH](#)
- [Consulter la charte du FPH](#)

Le dossier est à déposer à la Maison pour tous de Kervénanec.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Lefebvre Magali au 02 97 02 22 00 [nbabin@mairie-orient.fr](mailto:nbabin@mairie-orient.fr)



Fonds de participation des habitants